



Triton crêté



Rainette verte

---







# TRITON CRÊTÉ ET RAINETTE VERTE



## Description

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Rainette verte (*Hyla arborea*) sont tous les deux des **amphibiens**. Le Triton crêté possède une queue, il appartient donc à l'ordre des **urodèles**. La Rainette verte n'ayant pas de queue, elle s'inscrit dans le groupe des **anoures**, tout comme les crapauds et les grenouilles.



Le Triton crêté (mâle en période de reproduction) :

- **Crête dorsale** à bord dentelé
- Face dorsale brun noir, ponctuée de sombre
- Face ventrale jaune doré, fortement ponctuée de noir
- Granulation blanchâtre sur les flancs



La Rainette verte :

- Longueur de 5 cm maximum
- Peau lisse de **couleur vert pomme**
- Bande brune qui s'étend de la narine jusqu'au flanc, en passant par l'œil
- Extrémités des doigts et des orteils en forme de ventouse



## Chant de la Rainette verte

La nuit, les mâles émettent un chant rapide et saccadé, facilement reconnaissable.



## Statuts de conservation

Le Triton crêté et la Rainette verte sont classées comme **vulnérables** à l'extinction sur la liste rouge régionale de la **faune menacée en Picardie**. Ces deux espèces font également l'objet de **protections réglementaires** à l'international, au travers de l'Annexe II de la **Convention de Berne** (espèces de faune strictement protégées en Europe). Elles sont inscrites à l'Annexe IV de la **Directive Habitats-Faune-Flore** (espèces présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte), ainsi qu'à l'Annexe II de cette même directive pour la Rainette verte (espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation). Enfin, elles sont toutes les deux protégées au niveau national suite à l'article 2 de l'**Arrêté du 8 janvier 2021** (espèces d'amphibiens protégées sur l'ensemble du territoire).



## TRITON CRÊTÉ



### Biologie de l'espèce

Le Triton crêté possède une espérance de vie entre cinq et dix ans. Son cycle de vie comprend deux phases : une **phase aquatique** et une **phase terrestre**. Chez l'adulte, la phase aquatique correspond à la période de **reproduction**, qui a généralement lieu de **mars à juin**. Durant cette période, la femelle pond entre 200 et 300 œufs qu'elle dépose un à un dans des feuilles de la végétation aquatique, qui seront repliées et collées.

Les larves de Triton crêté (illustration ci-contre) ont une vie totalement aquatique jusqu'à la **métamorphose**, qui a lieu entre 3 et 4 mois après l'éclosion des œufs. Les jeunes tritons passeront alors à une vie terrestre et reviendront à la vie aquatique seulement lors de la période de reproduction.



La **phase terrestre** comprend également la période d'**hibernation** d'octobre à mars, au cours de laquelle le Triton crêté mène une vie ralentie et ne se nourrit pas.

### Habitat

#### Habitat aquatique :

- Mare ensoleillée, profonde d'au moins 50 cm
- Surface de 50m<sup>2</sup> à 750m<sup>2</sup>
- Berges en pente douce
- Présence d'une végétation aquatique flottante



#### Habitat terrestre :

- Prairies humides
- Fréquente des zones de refuge pour s'abriter du froid et de la sécheresse (haies, bosquets, fourrés...)

#### Exemples de sites d'hivernage :

- Galeries de micromammifères
- Pierres, souches...





## Biologie de l'espèce

L'espérance de vie de la Rainette verte atteint une dizaine d'années. La majeure partie de l'année, elle mène une **vie terrestre**. En **période de reproduction** (mai et juin, parfois jusqu'au mois de juillet), elle regagne les **points d'eau**. Majoritairement active la nuit, elle passe la journée perchée dans la végétation des berges. C'est pour cela qu'on l'appelle également la **Rainette arboricole**.

Lors de la période de reproduction, les mâles attirent les femelles grâce à leur **chant** nocturne. La femelle pond alors jusqu'à 1000 œufs, qu'elle attache à la végétation aquatique d'une mare.



L'ensoleillement de la mare est indispensable au réchauffement de l'eau, permettant ainsi le bon développement des œufs et des **têtards**, qui auront une vie aquatique durant 2 à 3 mois. Après cette période, la **métamorphose** a lieu et les jeunes Rainettes vertes mèneront dès lors une **vie terrestre**, puis atteindront la **maturité sexuelle** environ deux ans après.

Comme le Triton crêté, la Rainette verte a une période de **vie ralentie** d'octobre à mars, afin de passer la mauvaise saison.

## Habitat

### Habitat aquatique :

- Réseau de mares dense
- Eaux stagnantes, mares en lisière de forêt
- Faible profondeur, berges en pente douce et ensoleillement
- Présence d'une végétation aquatique

### Habitat terrestre :

- Ceinture de végétation complexe (herbes hautes, arbustes, arbres)
- Fourrés, haies, landes, lisières de boisements, prairies humides
- Bonne exposition au soleil
- Microclimat humide abrité du vent



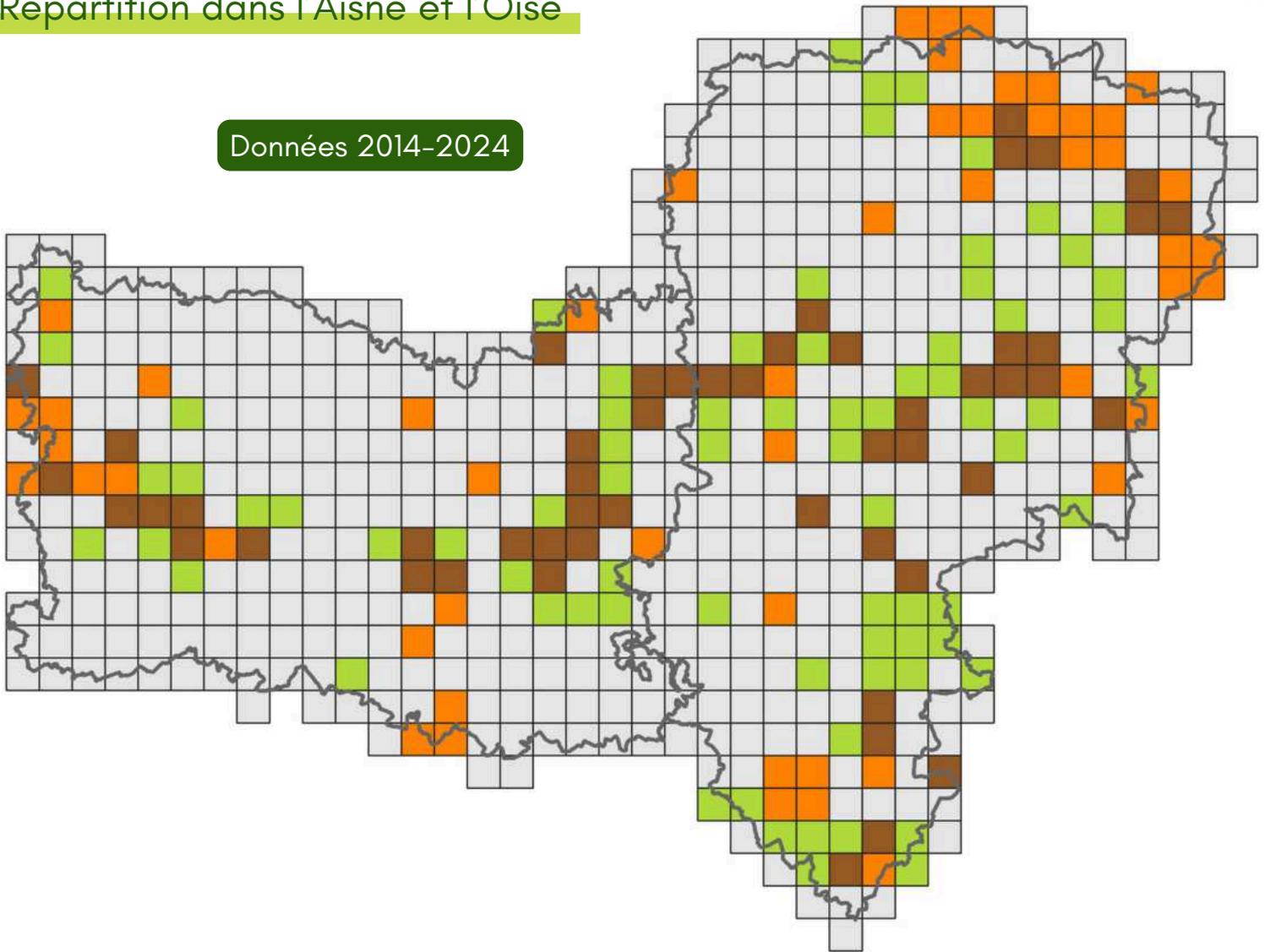
### Exemples de sites d'hivernage :

- Sol vaseux
- Pierres, fissures et trous dans les murs...



## Répartition dans l'Aisne et l'Oise

Données 2014-2024



## Menaces

Les zones humides sont des habitats sensibles et les espèces qui y vivent sont soumises à de multiples menaces. Voici quelques exemples des menaces qui pèsent sur le Triton crêté et la Rainette verte :

- La destruction et la fragmentation des habitats
- La pollution de l'eau
- La prédation par les poissons et les espèces introduites
- Les maladies
- Les changements climatiques



## TRITON CRÊTÉ ET RAINETTE VERTE



### Bibliographie

BARBERY, Jean, 2005. Fiche espèce - Le Triton crêté (*Triturus cristatus*, Laurenti 1768).

CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot : Fiche espèce - la Rainette verte.

DUGUET, Rémi et MELKI, Frédéric (éd.), 2003. Les Amphibiens de France, Belgique, et Luxembourg. Mèze : Biotope Éditions. Collection Parthénope. ISBN 978-2-9510379-9-1.

INPN - Fiche espèce du Triton crêté : <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1166.pdf>

INPN - Statuts du Triton crêté : [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/139/tab/statut](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/139/tab/statut)

INPN - Statuts de la Rainette verte : [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/281/tab/statut](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/281/tab/statut)

LPO - Fiche espèce de la Rainette verte : <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/amphibiens-reptiles/rainette-verte>

OFB, 2015. Fiche d'information sur les espèces aquatiques protégées - Rainette verte.

WILLEMIN, Aline, 2013. Contribution à la préservation de la Rainette verte *Hyla arborea* en Franche Comté.

### MAREAM

Cette fiche descriptive s'inscrit dans le cadre du projet **MAREAM** (Mares et Amphibiens Menacés), visant à renforcer des réseaux de mares dans les départements de l'Aisne et l'Oise. Le Triton crêté et la Rainette verte sont les deux espèces ciblées par ce projet, car ce sont des espèces dites "**parapluies**". Ce terme signifie que les exigences écologiques de ces espèces sont telles que la restauration des habitats en leur faveur profite également à d'autres espèces animales et végétales.



**Rédaction :** Margot Vancsik

**Relecture :** Maëlle Gatel

**Réalisation des aquarelles :** Alice Béteille

**Crédits photographiques :** M. Debroize, J.-C. de Massary, G. Gaudin, M.-H. Guislain, Y. Ledoré, C. Lambert G. Rey, F. Serre-Collet, Tunatura, Zoom-Nature.



Les actions du projet MAREAM bénéficient du soutien financier de :



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

Les actions du projet MAREAM sont également possible grâce au soutien technique et financier de :

